

Décision 24-DCC-256 du 29 novembre 2024

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Sylpa par le groupe Fauché

Posted on: 29 novembre 2024 | Secteurs :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notificante	Groupe Fauché
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Sylpa

Lire

Le texte intégral

126.98 Ko